

# Lisez-moi V82 - fév. 2020



## **V.3.00.82 / 19 fév. 2020**

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.00.82 d'Impact emploi association.

### **- Sommaire -**

- [Informations importantes](#)
- [Déclaration Sociale Nominative](#)
- [Prélèvement A la Source](#)
- [Bulletin de salaire](#)
- [Administratif salarié](#)
- [Correction d'anomalies](#)
- [Paramétrage](#)
- [Rappels](#)



### **INFORMATIONS IMPORTANTES**

#### **► Formation professionnelle Sport 2019**

L'aide au remplissage AFDAS concernant la **formation professionnelle Sport 2019** est disponible dans cette mise à jour (Onglet "Actions mensuelles/trimestrielles" / "Déclarations" / "Annuelles" / "Formation et courrier").



La déclaration et le paiement des contributions de formation professionnelle du Sport est à effectuer pour le **28/02/2020** sur le site de l'OPCO propre à chaque association.

**Nous attirons votre attention sur les associations sportives dépendant de l'AFDAS : Un identifiant AFDAS leur sera demandé pour accéder au formulaire de déclaration.**

Assurez-vous que vos associations sont bien en sa possession. Dans le cas contraire, elle doivent impérativement faire le nécessaire pour l'obtenir en se rendant dès maintenant sur le [site de l'AFDAS](#).

**Pour l'obtenir : cliquer sur "Connectez-vous", puis "Première connexion ?" :**

The image shows a screenshot of the AFDAS website interface. At the top, there is a navigation bar with four main sections: the AFDAS logo and tagline 'Opérateur de compétences et fonds de formation des artistes-auteurs', 'Formations et organismes référencés', 'Trouver une information sur le site', and 'Connectez-vous pour accéder à nos services en ligne'. A red arrow points to the 'Connectez-vous' button. Below this is a login form with a dark background. It contains a 'Connectez-vous pour accéder à nos services en ligne' header, a user icon, and two input fields: 'votre identifiant' and 'votre mot de passe'. To the right of the password field is an 'OK' button. Above the password field, there is a link for 'Première connexion ?' which is highlighted with a red box and a red arrow. Below the password field is a link for 'Mot de passe oublié ?'.

## ► **Fiche navette régularisations DSN : Rappel des règles**

Suite à la réception de nombreuses fiches navettes ne correspondant pas à des demandes de

régularisation, nous vous rappelons les règles d'utilisation de cette outil :



**Ce formulaire est à utiliser uniquement pour vos demandes de régularisation DSN. Il n'est **absolument pas destiné aux demandes d'assistance autres** (la seule adresse à cet effet reste [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr)).**

**Qu'est-ce qu'une régularisation** : C'est le fait de **modifier ou supprimer un bulletin de salaire antérieur à la période de DSN en cours.**

Nous vous rappelons également que la **vérification préalable de vos dépôts DSN via l'outil de contrôle DSN-Val est indispensable**. Les demandes de régularisation DSN n'ayant pas respecté cette étape ne seront pas traitées prioritairement par les techniciens.  
(Rappel : la dernière version de DSN-Val à télécharger est la 2020.1. Fiche pratique [disponible ICI](#) si besoin).



**DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE**

### ► **Niveau de formation des salariés en contrat d'insertion (CDDI)**

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2020**, le **niveau de formation des salariés en contrat d'insertion (CDDI)** est désormais à renseigner à partir de la **Fiche administrative du salarié**.



Retrouvez [ICI](#) la procédure de saisie de cette information dans votre logiciel.

---



## FISCALITE ET PRELEVEMENT A LA SOURCE

---

XX

---



## BULLETIN DE SALAIRE

---



## ADMINISTRATIF EMPLOYEUR



## ADMINISTRATIF SALARIE

### ► Solde de tout compte

Le document **solde de tout compte évolue** et comporte désormais :

- l'**affichage des 2 décimales** au niveau du total net ;
- la ligne "**Indemnités de fin de contrat CDD**".

---

### ► Modulation du temps de travail : Ouverture aux CUI

L'option "**Modulation Type A 33h/sem**" est désormais ouverte aux contrats ci-dessous :

- CUI
- XX



## CORRECTION D'ANOMALIES

### ► Attestation pôle emploi

**Correction de l'anomalie survenue sur l'attestation pôle emploi** (*non report des périodes sur les 12 derniers mois et mention des dates de début et de fin de période d'emploi*).

---

### ► CCN 9999 : caisse non répertoriée

Les **11 caisses OPCO de la CCN 9999 ont été paramétrées** afin de corriger l'anomalie "**Caisse non répertoriée**".

---

### ► Avis d'échéance mensuel

L'**avis d'échéance mensuel réintègre le montant DGFIP** retenu au titre du **Prélèvement A la Source**.

---

## ► État simplifié des dépenses salariales

L'état simplifié des dépenses salariales a été corrigé dans cette version.

---

## ► État annuel des dépenses salariales

Cette version **corrige les anomalies de cumul** détectées au niveau du "**Montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source**".



## PARAMETRAGE

### ► Prévoyance Aide à domicile

**Sans modifier le taux global des cotisations qui reste fixé à 4,41 % du salaire brut (tranches A et B), les partenaires sociaux modifient la répartition du taux de cotisation de la garantie « invalidité » entre employeur et salarié.**

Ainsi, le **taux de cotisation de la garantie « invalidité »** est désormais réparti à hauteur de :

- **1,32 %** (et non plus 1,19 %) pour l'employeur ;
- **0,32 %** (et non plus 0,45 %) pour le salarié.

La **cotisation additionnelle de 0,29 %** du salaire brut (*tranches A et B*) destinée à financer la portabilité, est désormais répartie à hauteur de :

- **0,20 %** (et non plus 0,19 %) pour l'employeur ;
- **0,09 %** (inchangé) pour le salarié.

---

### ► **Formation professionnelle CCN Animation**

Le **taux de formation professionnelle 2020** pour la **CCN de l'animation** passe à **2.18%** au 01.01.2020

---

### ► **Changement de taux des Régimes Mutualité, Organismes de tourisme et Golf**

Au 01.01.2020 :

- Le régime **Organismes de tourisme** passe à **1.31%**
- Le régime **Mutualité** passe à **0.88%**
- Le régime **Golf** passe à **0.60%**







## RAPPELS

### ► Outils de contrôle DSN-Val

La dernière version de DSN-Val est la 2020.1.1.11

**Rappel : Vous devez avoir téléchargé la nouvelle version DSN-Val 2020 à partir du [portail DSN](#).**

Pensez à mettre à jour votre outil de contrôle à l'aide du bouton orange de la barre d'outils :



### ► Comment joindre l'assistance ?



**Attention nouveauté :** Pour toute nouvelle **demande de régularisation DSN**, merci d'utiliser le formulaire ["Fiche-navette - Régularisation DSN"](#).

Toute demande de régularisation passant par l'adresse mail habituelle de l'assistance ne sera pas prise en compte par les techniciens.

Pour toute autre demande, l'**unique adresse est** : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées** dans le corps du message.

Un **accusé réception** vous informera de la prise en compte de votre demande. Le délai de traitement des demandes pouvant varier selon la charge de l'assistance, **merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

